

Conférences du Club Social

Les Membres de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Dans le cadre des conférences du **Club Social**, j'ai le plaisir de vous convier à une réunion du cycle des conférences 2017, qui aura lieu **à Lyon**, le :

Mardi 7 mars 2017

9h00 à 12h30

**Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables
51, Rue Montgolfier
69006 LYON**

**« Conférence homologuée par le Comité scientifique placé auprès de la CNCC jusqu'au 31/12/2016 pour 1h30 »
(demande d'homologation en cours pour 2017)**

 **Conférences-débat sur les thèmes :**

Actualité Sociale 2017 (de 9h00 à 11h30)

animée par Madame **Emmanuelle DUPEUX** (Infodoc)

Il s'agit de prendre connaissance des principaux sujets d'actualité importants pour les cabinets, dans le cadre de leur mission sociale. Ces sujets sont envisagés sous un aspect pratique et méthodologique, avec des préconisations pour une mise en conformité.

Parmi les grands sujets d'actualité figurent :

- Actualité des cotisations sociales,
- Réforme du licenciement pour inaptitude
- Sécurisation des forfaits-jours
- Réforme des visites médicales
- Panorama d'actualité jurisprudentielle

Comment facturer le social et assurer une meilleure rentabilité (de 11h30 à 12h30)

animée par Monsieur **Jean-Marc MOREL**

Dans un souci de bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer **votre présence à cette conférence, avant le 3 mars 2017**, par courrier ou par courriel à c.boujon@oecra.fr

Conditions tarifaires :

- **Adhérent au Club social** : une place offerte et **30 € pour les accompagnants suivants**
- **Non membre du Club Social** : le coût de cette rencontre est de **150 € par personne**.

Ces conférences seront retransmises en visioconférence en département (étude en cours)

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Marc MOREL
Président du Club Social

**Merci de retourner votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement libellé à l'ordre du Conseil Régional de l'Ordre – Nombre de places limité
(Attention aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement)**

NOM Prénom

Cabinet :

Nom du Membre de l'Ordre adhérent au Club social :

Adresse :

Mail :

• **Participera à la rencontre** OUI nombre de personnes.....

Membre du Club social - Conférence offerte pour une personne et 30 € pour les accompagnants suivants

Non membre du Club social - Conférence 150 €